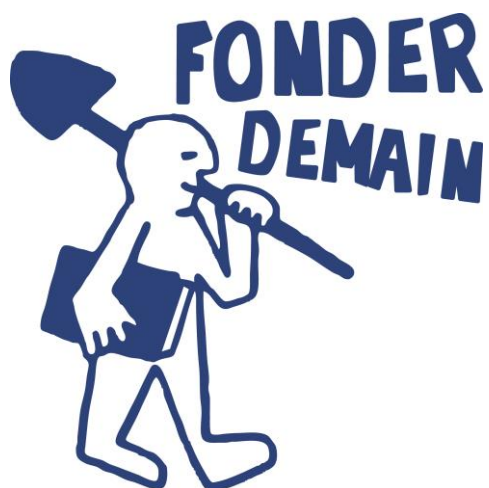

Rapport n°4 de **FONDER DEMAIN**

Mai 2014

Marc REVERDIN, Paul SARTON du JONCHAY

Rapport coordonné par Alexandra de MAUSSION





France, Europe, monde :
Réinvestir le politique



Table des matières

Remerciements	4
Introduction	5
I. Quels objectifs politiques poursuivre ?	6
1. Rechercher l'unité du corps social et la liberté de ses membres.....	6
2. L'État-nation : un cadre reçu à préserver et à renouveler	6
II. Comment favoriser la participation et la responsabilisation des citoyens ?	8
1. Relier les échelons politiques à des territoires et à des populations bien identifiés.....	8
2. Supprimer les normes qui étouffent l'initiative et l'esprit d'entreprise	9
III. Comment redéfinir les rapports entre les pouvoirs publics et la société civile pour assurer leur meilleure coopération ?	11
1. Développer le rôle de conseil des administrations envers leurs administrés.....	11
2. Vers une participation accrue de la société civile à la production de services sociaux.....	12
IV. Comment rétablir la confiance des citoyens dans les institutions supranationales ?	14
1. Un engagement déterminé de l'État dans les enceintes internationales	14
2. Au niveau européen, une meilleure prise en compte du principe de subsidiarité et une meilleure défense de nos intérêts.....	14
Conclusion	16



Fonder Demain remercie ses donateurs dont le soutien lui permet de publier et de diffuser ce rapport : Claire Brillanceau de Coëtlogon, Joachim Caillosse, Marie Chamard, Augustin Laudet, Patrick Laudet, Hubert Leroy, Louis Manaranche, Jérôme Moreau.

Un merci tout particulier également à Nicolas de Lorgeril, parrain de Fonder Demain, qui a accompagné le groupe de travail dans sa réflexion, et à l'équipe des relecteurs, Roch de Boysson et Jeanne-Marie Martin.



Des sondages récents témoignent d'un **déficit de confiance des Français envers les pouvoirs publics** : 76% des personnes interrogées ont le sentiment d'être de moins en moins entendues et 74% d'être de plus en plus manipulées par les décisions des pouvoirs publics¹. Cette crise de confiance vis-à-vis des représentants politiques se traduit par des votes contestataires ou par une montée très forte de l'abstention (45% d'abstention en 2012 pour le second tour des législatives contre 29% en 1997).

L'abstention et la désaffection de la vie politique se nourrissent d'un fort **sentiment d'impuissance** et de l'impression, fondée ou non, que le personnel politique se préoccupe plus de conserver ses avantages que de rechercher le bien commun.

Ce sentiment est renforcé par le **constat objectif que nous sommes de plus en plus tributaires de phénomènes internationaux** : concurrence accrue entre les pays, notamment par le coût du travail, dérégulation de la finance, mondialisation des échanges... Les acteurs politiques apparaissent alors comme de maigres paravents pour protéger les citoyens du chômage, du nivellement par le bas des modèles sociaux, mais aussi d'une vertigineuse perte de repères et du sentiment d'une dilution de nos particularismes culturels et de notre identité nationale dans les flux mondialisés. Avec des finances publiques exsangues, **l'État-Providence est pris en étau** entre des contraintes économiques et des besoins sociaux croissants.

La profonde crise de légitimité que traverse le système politique français paraît être à l'opposé du célèbre constat de Sieyès selon lequel « l'autorité vient d'en haut et la confiance d'en bas ». Il manque à la France **l'autorité politique et la confiance populaire nécessaires pour qu'elle trouve toute sa place dans la mondialisation**.

Dans ce contexte, *Fonder Demain* propose quatre axes de réflexion pour rétablir la confiance des citoyens dans le politique :

- I. Une clarification préalable des objectifs à poursuivre
- II. Un cadre plus favorable à la participation citoyenne
- III. Une amélioration de la coopération entre administration et administrés
- IV. Une défense déterminée des intérêts nationaux dans les enceintes supranationales

¹ Enquête Ipsos/Steria réalisée pour *Le Monde*, France Inter, Cevipof, Fondation J. Jaurès, « Fractures Françaises, 2014, vague 2 », 21 janvier 2014 : <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/actualites/2014-01-21-nouvelles-fractures-francaises-resultats-et-analyse-l-enquete-ipsos-steria>



I. Quels objectifs politiques poursuivre ?

1. Rechercher l'unité du corps social et la liberté de ses membres

En France, le **délitement du lien social** est un des constats les mieux partagés et les plus médiatisés : les Français ne font plus corps, la solidarité nationale semble souvent contrainte.

Pourtant, l'unité du corps social semble souhaitable pour tous. Elle se manifeste notamment par la propension des membres de ce groupe à coopérer, ce qui implique de renoncer à certains choix égoïstes. Par exemple, l'exploitation modérée de ressources naturelles renouvelables mais épuisables (pêche, eau dans certaines régions...) implique pour chacun de réduire son train de vie en faveur des autres, mais en permet aussi la soutenabilité et, à terme, profite à tous.

À l'heure où les Français sont divisés après le vote de plusieurs lois sociétales, il est urgent de **mettre en place des projets fédérateurs** qui reconstituent la cohésion nationale. Ces projets ne peuvent pas être imposés par un État centralisé, mais doivent **émaner de la société civile**, ce troisième secteur qui fait la jonction entre l'État et l'individu. La liberté des membres du corps social à choisir son destin paraît donc aussi nécessaire que la réalisation de son unité.

⇒ *Fonder Demain* recommande de favoriser la responsabilité commune par la valorisation de toute initiative de la société civile de nature à impliquer les citoyens dans la vie du corps social.

2. L'État-nation : un cadre reçu à préserver et à renouveler

L'unité du corps social procède d'une histoire commune qui fait émerger en particulier des institutions, des comportements et des ressentis partagés, une mémoire collective. **L'unité se choisit, mais elle se transmet aussi**. Elle se choisit, parce qu'une génération peut, consciemment ou non, adopter des comportements favorables ou défavorables à l'unité, en ce qu'ils entament la confiance réciproque. Mais elle se transmet également parce qu'elle ne peut être déterminée entièrement *ex nihilo* par une génération. Si l'esprit critique doit être développé pour que chaque génération soit en mesure d'avancer et de réformer l'existant, il est **indispensable que cette capacité de réforme soit fondée sur la connaissance de l'héritage, sur son respect et sa valorisation**.



Pour que l'unité du corps social s'actualise et se perpétue, il faut également que les cadres reçus qui en sont les dépositaires et les représentants soient reconnus comme ses incarnations fidèles. Face à la crise de confiance que traverse le politique, il importe donc de se donner les moyens de renforcer la légitimité du système politique national. Pour cela, plusieurs possibilités existent. L'une d'elle peut être d'avoir un **plus ample recours à la voie référendaire**. La possibilité de recourir au référendum doit être ouverte aux réformes de société. Le référendum d'initiative populaire, décidé par la révision constitutionnelle de 2008 et dont l'application est prévue en 2015, est soumis à un filtre parlementaire qui le vide de sa substance. Il faut assouplir ses modalités pour permettre aux Français de se saisir de cet instrument de démocratie. Se braquer sur un parlementarisme étroit est contraire à l'aspiration des citoyens à une plus forte participation.

En Europe, l'**État-nation** apparaît comme le **corps politique le plus légitime** à entretenir. L'État, « forme entièrement liée à une matière qui est une nation », selon la formule de Maurice Hauriou, doit donc être préservé avec ses prérogatives régaliennes, dans une logique de subsidiarité. Mais il doit aussi cultiver sa légitimité en suscitant l'adhésion à la nation.

L'Europe, constituée des nations, ne semble pas en mesure de se substituer à elles comme espace politique. Pour qu'un véritable espace politique commun émerge, encore faudrait-il parler la même langue. L'Union européenne ne peut donc se concevoir comme un pur dépassement des nations. L'histoire de l'Europe, jusqu'à présent, est essentiellement celle des nations qui la constituent. Pour *Fonder Demain*, **valoriser l'héritage national n'est pas un obstacle à l'unité européenne mais une condition fondamentale de celle-ci**.

⇒ *Fonder Demain* encourage toute démarche qui vise la transmission aux citoyens du patrimoine culturel national dans toute sa profondeur historique, sans sélectivité outrancière, en l'inscrivant dans celui de l'Europe et en visant l'adhésion à ce patrimoine.



II. Comment favoriser la participation et la responsabilisation des citoyens ?

1. Relier les échelons politiques à des territoires et à des populations bien identifiés

Produit d'héritages complexes, le système territorial français est difficile à réformer. Alors que le Premier ministre Manuel Valls a récemment exprimé son souhait de réduire le nombre des régions et de « s'attaquer au millefeuille administratif² » pour des raisons d'économie et d'efficacité de la dépense publique, il faut rappeler que la **stratification des collectivités territoriales** représente également un **risque en termes de démocratie**. En effet, l'émiettement des centres de décision politique décourage le citoyen de s'investir dans des structures trop complexes et souvent redondantes et rend confuse la simple perception du « qui fait quoi » par les entreprises et les citoyens.

La recherche constante du « territoire pertinent » finit par aboutir à la création de nouvelles instances dont les champs de compétences sont souvent trop étroits (bassin d'emploi, bassin d'habitat, réseau de transport urbain et périurbain...) et échouent à représenter des sociabilités ou des communautés réelles. Selon un sondage de l'Observatoire des politiques publiques de l'IFOP de mars 2013, 38% des Français pensent que la priorité de la décentralisation doit être dorénavant de « permettre la prise de décision au plus près de la réalité des territoires³». **Loin d'être toujours synonyme de subsidiarité, une décentralisation désordonnée peut amoindrir la lisibilité et le contrôle des dépenses publiques, diluer les responsabilités et développer le clientélisme.**

La suppression de l'échelon départemental, héritage de la Révolution française dont la pertinence paraît aujourd'hui obsolète, a été proposée par les commissions Attali et Balladur ainsi que par l'OCDE. Elle nécessite que le gouvernement restaure sa capacité à poser des gestes féconds, parfois en contradiction avec des intérêts coalisés et asphyxiants. Engagée par la précédente majorité avant d'être écartée par la nouvelle, elle est de nouveau à l'ordre du jour depuis le discours de politique générale de Manuel Valls. L'occasion se présente une énième fois de déjouer les intérêts particuliers au profit de l'intérêt général. Il en va aussi de la capacité des dirigeants politiques à mener de véritables réformes de structure, inscrites dans la durée.

² Source AFP, « Manuel Valls veut s'attaquer au millefeuille administratif », *Le Point*, 8 avril 2014 : http://www.lepoint.fr/politique/manuel-valls-veut-s-attaquer-au-millefeuille-administratif-08-04-2014-1811123_20.php

³ Sondage IFOP pour Acteurs publics, « Les Français et la décentralisation », mars 2013 : http://www.ifop.fr/media/poll/2207-1-study_file.pdf



Fonder Demain propose que les échelons administratifs et politiques soient repensés, pour **revaloriser l'implication des citoyens dans un réseau simple de centres de décision**, correspondants à des territoires et à des populations bien identifiés. À cet égard, un travail de référence a été fait par **l'équipe de « Territoires en mouvement⁴ »**, qui s'est attachée à identifier 8 pôles territoriaux signifiants en France, tous liés à une métropole et croisant les données économiques, sociales, stratégiques, identitaires, etc... En outre, la pédagogie de la réforme ainsi que l'attachement des Français à des cadres territoriaux y sont bien pris en compte. L'exemple du département, supprimé en tant que Conseil général mais préservé comme entité électorale et relais des nouveaux pôles territoriaux, est remarquable.

Dans cette perspective, il conviendrait d'engager :

- une **simplification du système des collectivités territoriales** en France ;
- une **clarification du rôle décisionnel de chaque échelon territorial** par une véritable révision générale des compétences ;
- une **application cohérente et effective du principe de subsidiarité**, de telle sorte que les échelons politiques supérieurs n'entravent pas l'action des échelons inférieurs si ceux-là sont compétents dans un domaine.

⇒ *En termes de méthode, Fonder Demain suggère de penser la réforme sur le long terme afin de laisser le temps aux stratégies personnelles de s'adapter sans se liguier pour la rendre impossible. La refonte des collectivités territoriales ne doit pas être dictée exclusivement par la nécessaire diminution des dépenses publiques, mais aussi par les principes de lisibilité démocratique et d'ancrage territorial.*

2. Supprimer les normes qui étouffent l'initiative et l'esprit d'entreprise

Dressant un constat qui semble toujours actuel, Montaigne écrivait qu'« il y a autant de lois en France que dans le monde entier ». En plus d'être source d'inefficacité et de causer la perte de beaucoup d'emplois, **la surabondance de normes peut devenir paralysante pour les citoyens⁵**. Au lieu d'être pleinement responsabilisés, citoyens et acteurs privés et publics doivent régulièrement prendre en compte des normes qui, bien qu'à visée protectrice, les privent parfois d'une marge d'interprétation dans la manière dont ils doivent exercer leur métier, construire un bâtiment, organiser un événement... La défiance est réciproque entre une bureaucratie qui étouffe trop souvent les initiatives citoyennes et des individus qui ne voient en l'État qu'un prestataire de services inefficace. Un constat sévère d'Anatole France pourrait résumer la situation d'un

⁴ <http://www.territoiresenmouvement.com>

⁵ Philippe ELIAKIM, *Absurdité à la française, enquête sur ces normes qui nous tyrannisent*, Paris, Robert Laffont, 2013.



État à la fois impuissant pour l'essentiel et tatillon pour l'accessoire : « Nous n'avons pas d'État, nous n'avons que des administrations. »

La régulation de pans entiers de la société qui pourraient largement relever de la responsabilité individuelle n'est pas satisfaisante. Il ne s'agit certes pas de plaider pour une absence de normes, bien sûr indispensables en matière d'hygiène publique ou de sécurité, par exemple, mais de rappeler qu'un excès de normes peut avoir des conséquences désastreuses sur la vie du corps social en privant les citoyens du sentiment qu'ils sont responsables des décisions qu'ils prennent.

Guy Carcassonne soulignait à raison que « tout sujet du "20 heures" est virtuellement une loi » et qu'« au réflexe pavlovien antérieur – un problème : une loi – il s'en substitue un nouveau – une inquiétude : un interdit⁶ ». **La boulimie normative affaiblit l'autorité de la loi et asphyxie les initiatives.** De l'autre côté, les citoyens ne gagneront pas à exiger de l'État toujours davantage de droits subjectifs. Jean Carbonnier s'inquiétait que « tout besoin demande à être reconnu comme droit subjectif » et que l'on assiste à « la pulvérisation du droit en droits subjectifs⁷ ». L'État doit être moins producteur de normes tatillonnes, les citoyens moins avides de droits subjectifs.

⇒ *Fonder Demain propose d'intensifier les efforts de simplification des réglementations existantes et de responsabiliser les administrés en posant des principes généraux plutôt que des règles détaillées dans les nouveaux textes de loi.*

⁶ Guy CARCASSONNE, *Petit dictionnaire de droit constitutionnel*, Paris, Seuil, 2014, p. 112.

⁷ Jean CARBONNIER, *Droit et passion du droit sous la V^e République*, Paris, Flammarion, 1996, p. 121.



III. Comment redéfinir les rapports entre les pouvoirs publics et la société civile pour assurer leur meilleure coopération ?

1. Développer le rôle de conseil des administrations envers leurs administrés

Les rapports entre administration et administrés doivent être redéfinis pour restaurer la confiance entre société civile et pouvoirs publics. Certains acteurs de la vie sociale, les entreprises notamment, ont tendance à considérer les pouvoirs publics comme des forces antagonistes, des gendarmes, mais rarement comme des appuis qui peuvent également fournir des conseils.

Dans le cadre d'une économie mondialisée très compétitive, les pouvoirs publics doivent **favoriser un certain patriotisme économique** en limitant les contraintes des entreprises faisant face à des normes très strictes ou à des législations ardues. Le **recours au rescrit** (demande d'un avis de l'administration qui la lie ensuite) peut permettre aux administrés d'avoir des avis de l'administration et de bénéficier ainsi de son expertise, par exemple quand l'administré n'est pas sûr en toute bonne foi de la légalité du montage qu'il souhaite mettre en place. **L'administration doit être vue davantage comme un partenaire par les citoyens et par les entreprises que comme un pourvoyeur de normes et d'amendes.**

⇒ *Fonder Demain propose de favoriser le dialogue entre administration et administrés en communiquant sur les possibilités offertes par l'administration en matière de conseil et d'accompagnement des administrés.*

L'administration devrait également **favoriser le contrôle *a posteriori* plutôt qu'*a priori***, c'est-à-dire faire davantage confiance aux citoyens et aux entreprises et ne pas chercher à tout prix à leur imposer des moyens pour atteindre les buts qui leur sont assignés. Un médecin ou un chercheur en France peuvent par exemple avoir de nombreuses difficultés à obtenir un budget pour acheter un nouvel outil, alors même que leurs confrères dans d'autres pays européens disposeront d'un budget qu'ils peuvent gérer plus librement. Un contrôle *a posteriori* se révèle souvent plus fructueux qu'un contrôle *a priori* en ce qui concerne les moyens utilisés. Si le mauvais usage des fonds publics doit être sanctionné, les acteurs de la société civile doivent cependant pouvoir exercer leurs responsabilités librement, sans être dépossédés du choix des moyens pour parvenir aux fins qu'ils se sont fixées.



⇒ *Fonder Demain* propose de responsabiliser les acteurs publics en favorisant une logique de performance à une logique de moyens dans l'évaluation des politiques publiques.

2. Vers une participation accrue de la société civile à la production de services sociaux

Fonder Demain souhaite inciter les pouvoirs publics et la société civile à travailler de façon plus coopérative. L'État-providence a souvent conduit les citoyens à se désengager de la sphère publique pour ne plus exercer leur citoyenneté qu'en votant et en payant des impôts, ce qui ne concerne même pas toute la population (forte abstention aux élections et exonération de près de la moitié de la population de l'impôt sur le revenu). Or, *Fonder Demain* considère qu'un bon fonctionnement de la démocratie repose sur une implication plus forte des citoyens dans la poursuite de l'intérêt général.

L'exemple de la « *Big Society* », programme phare de David Cameron en 2010, inspiré par Phillip Blond, qui vise à permettre à la société civile d'agir dans des domaines traditionnellement dévolus aux pouvoirs publics, est une piste stimulante pour refonder notre modèle politique. Il s'agit de **lutter simultanément contre deux tares de la pensée politique moderne : l'étatisme déresponsabilisant et l'individualisme négateur de ce qui fait lien**. Ce programme a souvent été dénoncé comme l'alibi d'une politique d'austérité qui viserait essentiellement à réduire les politiques sociales pour soulager les finances publiques. Cette politique a certes pu conduire à certaines régressions dans le domaine social et ne peut être cautionnée dans toutes ses applications. Cependant, le principe de **passer d'un « *Welfare State* » à une « *Welfare Society* »** demeure pertinent. Parmi les applications de ce programme, on peut citer l'ouverture à des sociétés privées des politiques de retour à l'emploi, ces sociétés étant rémunérées à la performance, ou encore la prise en charge par des associations à but non lucratif de la réinsertion de délinquants. Ces associations peuvent compter sur le soutien financier de l'État et d'investisseurs privés et touchent une partie des bénéfices liés à la baisse du taux de récidive. L'État, n'étant pas désengagé de ces politiques, assume davantage un rôle de pilote que d'exécutant.

S'il est évident que le modèle culturel français n'est pas enclin à une gestion libérale des fonctions régaliennes ou de l'éducation, des pistes audacieuses peuvent être explorées. Par exemple, Elisabeth Lulin développe, dans une note intitulée « Service public 2.0⁸ », les moyens de repenser le modèle administratif pour refonder la relation entre citoyens et administration. Partant

⁸ Elisabeth LULIN, « Sphère publique - sphère privée : nouveaux enjeux, nouveaux modèles. Service public "2.0" », Institut de l'entreprise, juillet 2013 : https://www.institut-entreprise.fr/sites/default/files/communiquedocs/documents_internes/dp_service_public-vf.pdf



d'un constat lucide, elle préconise d'**associer le plus étroitement possible les citoyens à l'action publique, pour qu'ils ne soient ni assujettis ni clients, mais acteurs du service public.**

Elle énumère ainsi trois éléments importants pour **faire émerger cette culture collaborative** :

- **révéler les capacités excédentaires** (temps, compétences, capacités inutilisées, comme une place libre dans une voiture pour le cas du covoiturage par exemple) **et inciter les citoyens à les partager** ;
- **organiser l'administration autour de « plateformes »**, ce qui permet de mettre des ressources à disposition facilement et facilite la coopération ;
- **inciter les citoyens à utiliser ces outils et à coopérer également avec l'administration.**

Cette ambition ne répond pas seulement à l'urgence économique d'enrayer la bureaucratie, mais aussi à un besoin de sens, de **relégitimation de la res publica**. Les citoyens, réduits parfois à des spectateurs passifs d'une action publique providentielle, gagneront à devenir ses coproducteurs actifs. Tocqueville vantait déjà dans l'esprit civique des Américains un contrepoids essentiel à l'intervention étatique : « L'action des forces individuelles se joignant à l'action des forces sociales, on en arrive souvent à faire ce que l'administration la plus concentrée et la plus énergique serait hors d'état d'exécuter. »

On peut citer le travail d'associations comme « Voisin Malin », qui a été créée en 2010 et implantée dans des zones urbaines sensibles, afin de restaurer le lien social en favorisant les échanges de services entre citoyens. Ces associations n'ont pas pour but de pallier aux déficiences des services publics, mais d'apporter une réponse complémentaire à celles apportées par les services publics, dans un esprit de responsabilisation des citoyens et de coopération public/privé.



IV. Comment rétablir la confiance des citoyens dans les institutions supranationales ?

1. Un engagement déterminé de l'État dans les enceintes internationales

Même si la confiance des citoyens envers les politiques nationales s'est beaucoup détériorée récemment, ces politiques ne suscitent pas le même degré de scepticisme que celui qui touche les institutions supranationales. En effet, la déception des populations après chacun des sommets internationaux sur l'environnement, qui échouent à trouver des accords ambitieux, ou encore les désillusions des Européens face aux atermoiements de leurs représentants sur les décisions de politique extérieure commune, tendent à délégitimer ces enceintes. Ces échelons sont pourtant indispensables, puisque de nombreux problèmes – protection de l'environnement, régulation de la finance, lutte contre le terrorisme... – ne peuvent recevoir de réponse crédible que s'ils sont traités à un niveau global, en particulier par une coordination approfondie de tous les pays.

- ⇒ *Fonder Demain* suggère dans ce contexte de valoriser ces enceintes de dialogue, et de s'en saisir résolument pour avancer nos intérêts et défendre au mieux notre vision sur chacun des dossiers.
- ⇒ *Fonder Demain* suggère en outre d'améliorer l'information des citoyens sur les enjeux liés à la négociation européenne et internationale.

2. Au niveau européen, une meilleure prise en compte du principe de subsidiarité et une meilleure défense de nos intérêts

Si de nombreux problèmes exigent d'être traités à un niveau supranational pour recevoir une solution satisfaisante, certains peuvent légitimement continuer à être assumés au niveau national, et ce parfois de manière exclusive. **Dans le respect des engagements auxquels les États ont souscrit au plan européen, ils doivent ainsi pouvoir disposer des moyens souverains de leur action.**

- ⇒ *Fonder Demain* considère que les nations européennes doivent demeurer entièrement souveraines dans les domaines régaliens des affaires étrangères, de la défense, de la justice ou des choix économiques



stratégiques, comme la définition de son bouquet énergétique, mais également dans des domaines comme la culture, les régimes linguistiques, l'éducation ou la politique familiale.

Un certain ressentiment émerge contre les institutions européennes, accusées de prendre des décisions qui devraient rester du ressort des États-membres. Une large majorité de Français (70 % des sondés, + 5 points par rapport à janvier 2013) plaide ainsi pour un renforcement des pouvoirs nationaux au détriment de ceux de l'UE⁹. Dans une économie et une société mondialisées, un repli national et un désengagement européen pourraient pourtant s'avérer dommageables pour les intérêts nationaux. Une solution consisterait à **intéresser les citoyens au fonctionnement de l'Union européenne** par une meilleure compréhension du fonctionnement des institutions européennes, une **responsabilisation des gouvernements qui participent à la négociation européenne**, et enfin un engagement pragmatique et déterminé, articulé sur la **défense de l'intérêt national dans les enceintes européennes**¹⁰.

- ⇒ *Fonder Demain propose d'améliorer la communication à destination des citoyens sur le fonctionnement des institutions européennes en rappelant les principes démocratiques qui les régissent (rôle central des chefs d'État et de gouvernement, responsables politiquement au plan national, et du Parlement européen, élu au suffrage universel direct) et les possibilités existant pour les citoyens de participer à la définition des politiques européennes.*
- ⇒ *Fonder Demain invite les membres des gouvernements à une responsabilisation de la parole politique par le refus de rejeter systématiquement sur les institutions européennes les conséquences d'une décision à laquelle ils ont parfois personnellement souscrit pendant sa négociation.*
- ⇒ *Fonder Demain propose enfin de renforcer la présence française au sein des institutions de l'Union européenne, afin de saisir toutes les occasions d'influer très en amont sur la négociation des textes pour les rendre les plus conformes possibles aux intérêts des citoyens.*

⁹ Enquête Ipsos/Sterea réalisée pour *Le Monde*, France Inter, Cevipof, Fondation J. Jaurès, « Fractures Françaises, 2014, vague 2 », 21 janvier 2014 : <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/actualites/2014-01-21-nouvelles-fractures-francaises-resultats-et-analyse-l-enquete-ipsos-steria>

¹⁰ Étant entendu que l'intérêt national ne doit bien sûr pas être pensé sans considération du bien des autres peuples.



Il est urgent de restaurer en France une confiance dans le politique qui s'est beaucoup dégradée au cours des dernières années. *Fonder Demain* fait le pari qu'en encourageant les citoyens à se saisir de leur destin collectif et à œuvrer pour le bien commun, cette désaffection peut considérablement reculer. Au moment où les finances publiques sont considérablement dégradées, il est opportun de **saisir l'occasion de la crise économique pour repenser les missions des pouvoirs publics et les dégager de domaines qu'ils pourraient avoir surinvesti**. Il ne s'agit pas d'envisager un retrait total de la puissance publique, mais d'engager une réflexion sur une redéfinition de son rôle, avec une **meilleure prise en compte, tout en les simplifiant, des échelons décisionnels intermédiaires qui conduisent du citoyen à l'État et du local au supranational**.

La France a des atouts puissants : une tradition politique ancienne, une grande richesse culturelle et historique, des entreprises dynamiques et parfois d'envergure mondiale, un tissu social et associatif actif. Ces atouts constituent pour *Fonder Demain* **d'incontestables motifs d'espoir**. Stimuler la vie du corps social par une meilleure application du principe de subsidiarité, donner aux citoyens les moyens d'améliorer leur quotidien en les associant aux processus de décisions, définir sur des bases solides les règles de la vie en communauté et les fondements du bien commun, améliorer la coopération entre l'administration et la société civile par un renforcement du dialogue et de la participation, intéresser les citoyens à la négociation européenne et internationale par une meilleure défense de l'intérêt national, tels sont les défis collectifs qui nous attendent. C'est à ces conditions que les citoyens pourront retrouver une pleine confiance dans le politique et envisager l'avenir avec le sentiment d'être des acteurs à part entière de leurs destins personnel et collectif.

